

18^e Session de l'Assemblée générale de
l'UICN – l'Union mondiale pour la nature
Perth, Australie 28 novembre-5 décembre 1990

18.55 Parc International Sino-Pak, Chine et Pakistan

PRENANT ACTE de ce que le Parc national du Khunjerab et la Réserve de Toxkungan ont été créés par le Pakistan et la Chine le long de leurs frontières respectives et qu'ils ont des traits géomorphologiques et écologiques semblables et abritent un certain nombre d'espèces fascinantes et menacées d'extinction comme la panthère des neiges (*Panthera uncia*), le mouflon de Marco Polo (*Ovis ammon hodgsoni*) et l'âne sauvage du Tibet (*Equus hemionus*);

RECONNAISSANT que de nombreuses espèces, notamment la panthère des neiges, le mouflon de Marco Polo et l'âne sauvage du Tibet, effectuent des migrations saisonnières entre les deux aires protégées et que leur survie et leur reproduction exigent des efforts internationaux conjoints pour la gestion de leurs habitats;

NOTANT que cette région possède des richesses biologiques et une beauté unique, étant le point de rencontre entre deux régions distinctes, le domaine palearctique et le domaine indo-malais, ainsi qu'entre les monts Himalaya, Karakoran et Pamir, qui possèdent certains des plus hauts sommets du monde, de nombreux glaciers et d'autres caractéristiques uniques;

NOTANT en outre que l'ancienne Route de la soie traverse le Parc national du Khunjerab et la Réserve de Toxkungan;

SE FELICITANT des excellentes relations entre le Pakistan et la Chine;

L'Assemblée générale de l'UICN-l'Union mondiale pour la nature, réunie du 28 novembre au 5 décembre 1990 à Perth, Australie, pour sa 18^e session:

1. PRIE INSTAMMENT les gouvernements du Pakistan et de la Chine de prendre, de toute urgence, des mesures visant à créer collectivement, dans cette région, un parc international englobant le Parc national du Khunjerab et la Réserve de Toxkunga;
2. INVITE le directeur général à aider ces gouvernements à établir le parc international proposé et à planifier sa gestion;
3. PRIE INSTAMMENT les organismes internationaux appropriés, les pays industrialisés et les réseaux d'ONG d'aider les gouvernements concernés à établir et gérer le parc international proposé.